

# Entre Nous

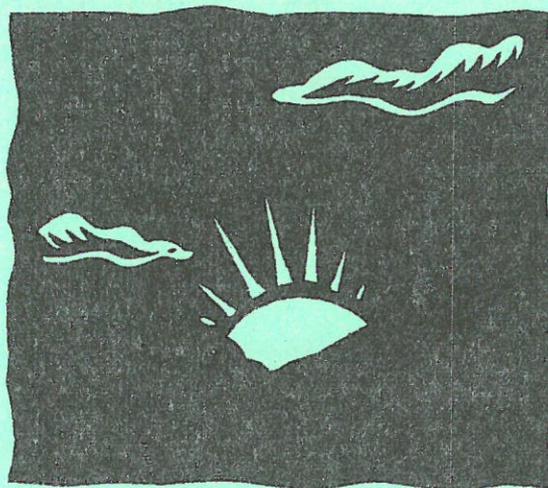


COMMUNE  
DE THIAVILLE SUR MEURTHE

*Bulletin Mensuel d'Information*

**MARS 2003 N°423**





### SEISME DU 22 FEVRIER 2003

La plupart des habitants de la commune ont ressenti le séisme du 22 février.

En fonction du type d'habitation, du sol de l'implantation et du lieu de situation chacun a pu constater le phénomène avec une sensibilité plus ou moins importante.

Les habitants concernés par les dégâts, généralement mineurs, ont donc rendu compte à leur assureur et adressé en mairie une déclaration écrite.

En ce qui concerne la municipalité, une fiche de synthèse ainsi qu'une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ont été instruites et communiquées au service interministériel de défense et de la protection civile.

Nous avons également répondu à l'enquête macrosismique du bureau central sismologique français.





## ALIMENTATION EN GAZ DE LA RUE FAGNOUX

La décision est finalement tombée :  
EGF ne raccordera pas Fagnoux au réseau de distribution de gaz naturel.

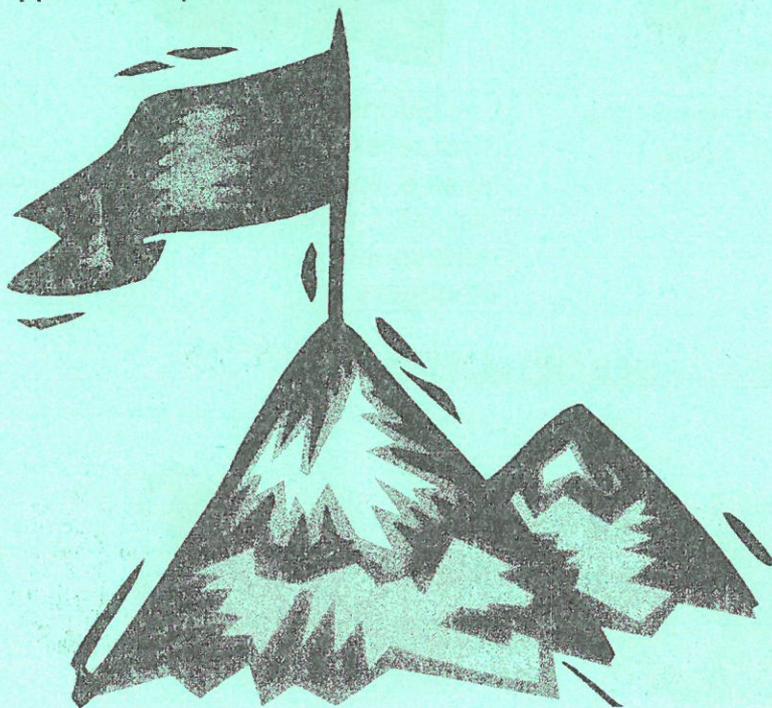
Inquiète sur la suite donnée au projet d'alimentation du secteur de Fagnoux, après l'abandon pour raison de coût trop élevé de la rue de Bellevue, la commune avait convié EGF pour dissiper une rumeur qui courait parmi les conducteurs de travaux.

Une réunion s'est donc tenu le 15 novembre 2002 en mairie avec les responsables techniques de GDF Nancy-Lorraine.  
Après une âpre discussion il a été convenu de la nécessité de nous rendre compte au plus tôt de la planification de cette réalisation programmée et annoncée aux riverains lors de l'opération commerciale de distribution.

Hélas, après relance, un courrier daté du 14 février 2003, mettait fin à l'espoir de ceux qui avaient opté pour cette énergie.

Nous ne pouvons que regretter et faire part, tant à cette entreprise qu'à notre autorité de tutelle, de notre profond mécontentement sur le traitement réservé au monde rural pour ce motif, toujours évoqué, d'un manque de rentabilité.

L'arsenal des ratios définis par loi et décrets sert de prétexte aux services pour concentrer les crédits sur les zones fortement urbanisées au mépris d'un développement équilibré et humain du territoire.



# TRI SELECTIF

Trions nos emballages aujourd'hui,  
on nous remerciera demain.

Le tri sélectif à Thiaville, comme dans 8 autres communes du canton, sera mis en place à partir du  
**1<sup>er</sup> avril 2003.**

Cela va changer un peu nos habitudes, mais il n'y a rien de compliqué!

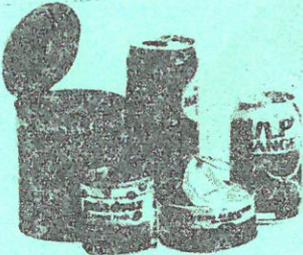
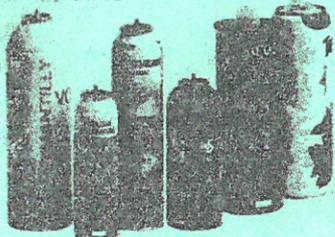
Alors passons à la pratique : **Voici comment trier vos déchets.**

## LES DECHETS RECYCLABLES QUE JE METS DANS MON NOUVEAU SAC TRANSLUCIDE JAUNE

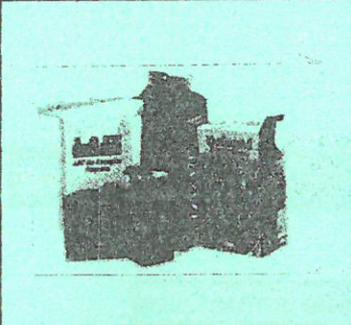
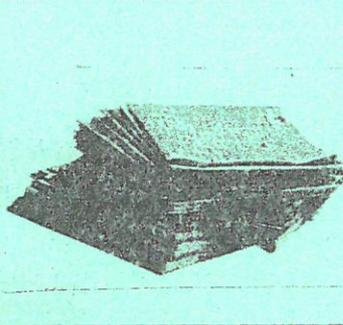
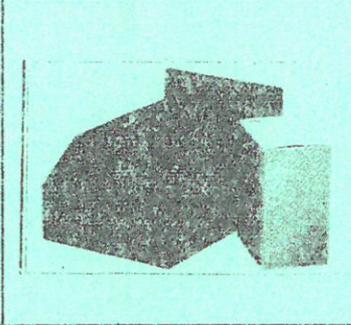
### ➤ 1. LES PLASTIQUES SUIVANTS :

		
Les bouteilles transparentes Eau, jus de fruit, soda...	Les bidons d'adouçissant, de lessive, liquide lave- vaisselle, javel, nettoyants ménagers...	Les bouteilles de lait, de soupe et bidons de vin.

### ➤ 2. LES EMBALLAGES METAL SUIVANTS

		<b>TOUS CES DECHETS VIDES SERONT MIS EN VRAC DANS LE SAC JAUNE</b>
Les boîtes de conserve et les boîtes de boisson	Les aérosols et les bidons	

➤ **3. LES EMBALLAGES CARTON SUIVANTS**

			
Les boîtes et emballage en carton	Les briques alimentaires	Les journaux, magazines et prospectus	Les cartons

**VOUS AVEZ UN DOUTE?**

Après avoir déposé le déchet dans votre poubelle habituelle vous pouvez poser la question en téléphonant à la mairie  
**03.83.71.41.73**

- ❖ Les nouveaux sacs translucides jaunes, et un guide du tri seront distribués en porte à porte à partir du **lundi 24 mars**.
- ❖ Des questions ? Profitez de la réunion d'informations publique qui aura lieu le **20 mars à 20 heures** au foyer rural.



**LOGO TROMPEUR**

**Attention !**

**Ne vous fiez surtout pas à ce logo présent sur 400 milliards de produits (95% des emballages) pour identifier les produits recyclables.**

**Ce point indique seulement l'adhésion des entreprises au financement du programme éco-emballages.**

**Il est donc apposé aussi sur des produits non recyclés.**

**Une seule consigne à suivre :**

**Celui du guide de tri qui vous sera distribué en mairie.**

## ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

### **Nouvelle entreprise**

Monsieur BOUDOT Julien s'est installé depuis le 1<sup>er</sup> mars 2003 en tant qu'entrepreneur paysagiste, il répond à la demande des clients particuliers, des collectivités, des entreprises dans le domaine du paysage, à savoir l'entretien et la création de jardins et d'espaces paysagers. Ses formations et ses compétences lui ont permis d'acquérir un savoir faire qu'il n'hésitera pas à mettre à votre service.

Pour plus de renseignements, contacter :

SARL Reflets Nature  
87 rue Jules Ferry  
88110 RAON L'ETAPE  
Tel : 03 83 71 42 07  
Ou 06 10 90 24 65



### **Le confort de la commune**

*Une commune vivante et soucieuse de son bien-être a le privilège de pouvoir s'exprimer. C'est ainsi que l'on peut entendre la rumeur des joies et des doléances de ses habitants.*

*Nous sommes donc amenés à diffuser les messages suivants :*

- ❖ Il serait souhaitable que les propriétaires et maîtres des chiens prennent le soin de les promener et de ne leur laisser faire leurs besoins qu'à des endroits où ils ne risqueraient pas de souiller les trottoirs et les pas-de-porte.
- ❖ Nous demandons aux cyclistes de ne pas érafler les murs des maisons avec leurs vélos.

*Merci pour votre écoute et votre compréhension.*

### **Communiqué**

A l'arrivée des beaux jours, Thiaville sera survolé par un professionnel de la photo aérienne.

Nous informons les collectivités et les particuliers qu'ils pourront profiter de ce service en prenant contact avec

Monsieur Marcel CHEVRET  
38, rue du Bois de Londe – 27700 HEUQUEVILLE  
Téléphone 02 32 54 31 03  
Fax 02 32 54 49 42

## LE COIN DES ETOURDIS



### Nous signalons que :

- Au niveau des caniveaux du local communal de la rue des Vosges, a été trouvé un trousseau de clé comportant deux clés.

- On a également trouvé un sweet kaki taille dix ans , au foyer rural de Thiaville.

S'adresser à la mairie.

## CLIN D'ŒIL.

*En pleine campagne un homme en voiture passe devant une ferme, juste au moment où le coq a décidé de traverser. Boum ! Il renverse le coq, évidemment !*

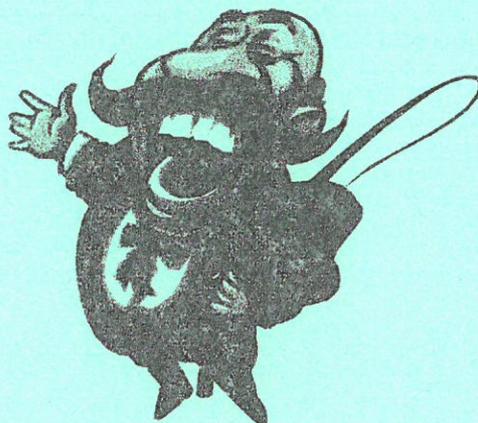
*Le conducteur tout désolé, récupère le coq écrabouillé sur la route et va trouver le fermier pour « pour faire un geste ».*

*Lorsqu'il voit le fermier dans la cour de la ferme, il lui dit un peu nerveusement :*

*- Je suis désolé, j'ai tué votre coq... Permettez-moi de le remplacer !*

*Et le paysan :*

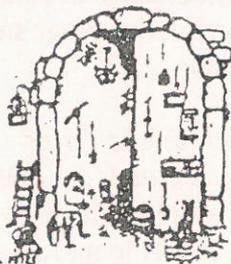
*- Allez-y... le poulailler est là-bas derrière, vous n'avez qu'à chanter tous les jours à cinq heures du matin !*



# 6<sup>e</sup> VIDE-GRENIER

DIMANCHE

11 MAI



BUFFET  
BUVETTE  
L'ARCADE

THIAVILLE SUR MEURTHE  
ORGANISE LE 11 MAI 2003

## 6<sup>e</sup> VIDE GRENIER LE DIMANCHE 11 MAI 2003

Le Comité des Fêtes de THIAVILLE SUR MEURTHE organise son 6<sup>e</sup> Vide Grenier le dimanche 11 mai 2003 de 8h00 à 19h00 dans les rues du village et serait heureux de vous accueillir parmi ses exposants comme l'an passé.

Pour ce faire, il vous suffit de nous retourner le plus rapidement possible le bulletin d'inscription ci-joint accompagné du règlement.

En espérant vous retrouver parmi nous pendant cette journée du 11 mai 2003 avec le soleil au rendez-vous.

La Présidente  
Danièle HYPOLITE

Buffet - Buvette seront assurés sur place toute la journée

Bulletin d'inscription à retourner accompagné du règlement à  
Madame Danièle HYPOLITE, 12 rue du Général Paradis  
54120 THIAVILLE SUR MEURTHE ☎ 03.83.71.40.83

ou

Madame Viviane MICHEL, 4 rue du moulin  
54120 THIAVILLE SUR MEURTHE ☎ 03.83.71.41.56

Les chèques seront libellés à l'ordre du **Comité des Fêtes - THIAVILLE**  
Les réservations ne seront officielles qu'après règlement.

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

tél. : .....

Réserve un emplacement de ..... mètres à 3 € le mètre linéaire (2 ml minimum)

Ci-joint la somme de : .....€

Règlement par chèque n° .....

Règlement en espèces

( Un reçu sera délivré pour les règlements en espèces)

Signature

### A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

Pour les particuliers : photocopie d'une pièce d'identité (recto verso)

Pour les professionnels : n° Registre du Commerce (extrait de moins de trois mois)

Et joindre la liste des objets à vendre

## LES AMIS DE L'ECOLE DE THIAVILLE LACHAPELLE INFORMENT

Comme l'année précédente, nous prévoyons une série d'activités pour aider au financement des sorties pédagogiques des enfants de l'école. Nous savons que nous pouvons compter sur votre soutien et d'avance nous vous en remercions au nom de tous les enfants.

**Le samedi 15 mars** : Carnaval des enfants de l'Ecole ; comme l'année dernière le Foyer Rural y participe et offre des bonbons ; venez nous rejoindre devant le Foyer Rural, à 10h30, pour brûler le bonhomme HIVER ! Cette année nous mettons en place un système de prêts de costumes entre parents. Rendez-vous à l'annexe le mardi 11 mars de 16 à 18h et le mercredi 12 mars de 10 à 12h.

**Le mardi 29 avril** : vente par les enfants du MUGUET en porte à porte.

**Le dimanche 11 mai** : nous tiendrons UN STAND AU VIDE-GRENIER . Nous recherchons donc des objets de toutes sortes dont vous voulez vous débarrasser et donner au bénéfice de nos enfants. Vous pourrez les apporter à l'école (dès que possible) ou bien contactez les personnes ci-dessous qui se feront un plaisir de venir les chercher chez vous.

Evelyne Georges 03 83 71 42 58

Isabelle Royal 03 83 71 41 28

Fabrice Linard 03 83 71 42 99

Réservez votre soirée du **samedi 24 Mai**, vous pourrez déguster de délicieuses pizzas ou les emporter .Bientôt vous trouverez dans vos boîtes aux lettres un bon de réservation.

Et bien sûr, la traditionnelle KERMESSE qui aura lieu **le samedi 14 juin** , suivie d'un repas.

Il a été trouvé le soir du Noël des enfants au Foyer Rural un sweat shirt vert kaki de taille 10 ans . Vous pourrez le récupérer à la Mairie.

## **UNE PAGE DE NOTRE HISTOIRE**

**1940 suite**

### **Jeudi 20 juin 1940**

Au jour, je vois passer notre camion, et je m'y accroche en direction de Saint-Blaise.

Nous arrivons à 4h à Saint-Blaise où je rejoins les camarades du régiment. Nous restons la matinée. Je me lave à la scierie Toussaint à la rivière du Rabodeau. Je vois de la fumée vers Thiaville. J'ai appris plus tard que c'était le centre de ravitaillement situé à l'usine de papeterie Metnett qui avait été incendiée par les Polonais.

A 13h, nous reprenons la route vers Saint-Dié. Nous arrivons à Sainte Marguerite. Pour la nuit, nous dormons à la cartonnerie sur des plateaux de carton. Nous entendons le canon dans la direction de Gérardmer.

### **Vendredi 21 juin 1940**

Avant le départ, mon lieutenant nous donne l'ordre de brûler nos papiers, y compris mon carnet personnel où j'avais inscrit les événements depuis ma mobilisation et donc tout ce qui s'était passé à l'observatoire.

A 6h, nous partons par les Tiges, vers la Bourgonce avec un grand embouteillage.

Les Polonais tirent sur la nationale 59 vers Etival pour retarder l'avancée des allemands.

L'artillerie allemande réplique sans délai. C'est le sauve qui peut dans la forêt. De Nompatelize, nous prenons la direction par la forêt vers le col de Mont Repos pour rejoindre la Bourgonce.

Nous cassons la croûte à la roulante qui a réussi à suivre la troupe. C'est la cohue générale pour le ravitaillement. Je trouve une maison pour la nuit et je dors sur le foin.

### **Samedi 22 juin 1940**

Dans la journée, nous restons au pied du col du Haut du Bois.

Les Allemands nous encerclent. Ils sont derrière nous à Saint-Dié et devant nous à Rambervillers.

Nous sommes plusieurs dizaines de milliers de soldats alliés encerclés sur le plateau de la Bourgonce.

Nous recevons des ordres pour détruire le matériel et l'armement.

Le matériel est renversé dans un ravin, les véhicules aussi. Je pique quatre grands tire-pointe dans un sapin. Je viendrai les chercher. D'autres entendent des armes et des munitions.

Nous avons peu d'information sur notre devenir et les seules que nous recevons sont confuses.

J'avais avec moi une carte routière sur laquelle je vois un chemin qui rejoint Villaume-Fontaine sur la commune de Autrey. Je propose à mon camarade de Sainte-Hélène de nous y rejoindre pour visiter la famille Bansept. Il n'accepte pas, car si notre régiment part, nous serions considérés comme déserteurs.

Le soir, nous recevons l'ordre de déposer nos armes.

Je dors sous la tente.

### **Dimanche 23 juin 1940**

Au réveil, nous apprenons que la reddition a été signée par nos officiers à 1h40. Je me dis que si j'avais su, je serais resté à Thiaville.

J'assiste à une messe le matin en plein air.

Ensuite nous rassemblons en vitesse nos casques et masques à gaz en tas. Le colonel gueule : « Montrez aux Allemands que vous en avez ».

Nous partageons les conserves.

Nous repartons vers Saint-Michel et au pont de la Meurthe nous voyons les Allemands qui nous comptent.

Sur la route de Saint-Dié, je rencontre Monsieur Olliot de Bertrichamps et le féculier de Thiaville. Je leur demande d'informer ma famille que je suis vivant. Nous traversons Saint-Dié par la rue de la Prairie, en face de l'église Saint-Martin. Les habitants nous donnent du vin.

Dans la rue du 12<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie, un homme unijambiste se trouve sur le haut de son péron. Je lui demande un bidon d'eau. « D'où es-tu ? » me demande-t-il et il ajoute : « Je suis Matthieu de Lachapelle, entre ! ». Il me donne un morceau de lapin et de la salade. Un camion du 120<sup>ème</sup> d'artillerie passe. Albert Odile de Thiaville en descend pour dire bonjour à son oncle Mathieu. Il annonce que nous allons à Sélestat pour y être démobilisés.

Monsieur Mathieu nous dit :

« Restez, je vous donne des habits ! » Nous refusons.

« Vous le regretterez. » Il était chasseur à pied en 1914 et fut blessé à Laneuville.

Je reprends ma route dans le cortège, ayant perdu mes copains.

Au bout de la rue, nous passons par la scierie, devant la centrale électrique. Nous recevons par groupe de cinq une boule de pain et une conserve dont je laisse ma part car je viens de manger. Nous passons à Sainte-Marguerite vers le col Sainte-Marie. Nous nous reposons au carrefour de Raves et de Ban de Laveline. Seulement quelques sentinelles allemandes nous accompagnent. Je veux me rendre chez Bastien à Verpellières. Je m'adresse à une sentinelle et lui montre mon alliance en lui disant :

« Frau.

- ya-ya, répond la sentinelle »

Je vais vers Ban de Laveline lorsqu'un véhicule d'allemands m'arrête. Je réponds « Frau » et je poursuis et passe dans Ban de Laveline. Après la poste, un gratte papier allemand me demande en français :

« Où allez-vous ? ».

Je fais la même réponse et il me dit : « Et bien allez ! »

J'arrive au hameau de Verpellières. Une sentinelle, fusil et grenade dans sa botte, m'arrête. Je suis entouré par d'autres soldats qui me fouillent. Ils voient mon rasoir dans ma musette et un me fait un signe : pour couper le cou. Sans doute se souvenait-il de la Pologne ?

Ils appellent un civil alsacien et me demandent comment je suis arrivé, si j'ai un laissez-passer. Je lui dis que je vais à côté, chez Bastien et il rentre chez lui me laissant là avec les Allemands.

Je suis conduit devant la maison au-dessus de chez Bastien et gardé comme une soupe au lait qui va se sauver, assis sur le banc avec la sentinelle qui fait les cent pas.

Dans la journée, des personnes du village passent et me regardent. Je n'ose pas bouger.

Le soir ils mettent le foin dans la grange et me font signe de me coucher.

Je ne dors pas. S'il y avait une porte dans le fond, j'essaierais de partir mais là, aucune issue.

Souvent la sentinelle vient voir avec une lampe si je suis là. Pendant la nuit, un allemand me pisse dessus depuis le haut du grenier.

J. C

A suivre.

Dépôt légal : 328/820

Imprimerie : Mairie de Thiaville

